



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Relance du secteur touristique et gratuité des péages d'autoroute

Question orale n° 1081

Texte de la question

M. Joël Aviragnet interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur la relance du secteur touristique à l'approche de la saison estivale. Avec la crise sanitaire, le secteur du tourisme a accusé des pertes économiques colossales. Le confinement, la fermeture des frontières européennes et intra-européennes, la fermeture des cafés, restaurants et hôtels ont supposé, pour les professionnels du tourisme, un manque à gagner extraordinaire au premier semestre 2020. Or, un nouveau danger se profile pour le deuxième semestre 2020, il s'agit d'une reprise d'activité trop lente liée aux restrictions encore en vigueur pour des raisons sanitaires et de la perte d'habitude des consommateurs. Avec une réouverture des frontières européennes et intra-européennes encore floue, il demande au Gouvernement d'envisager une aide au secteur touristique par une politique de soutien à la demande. Aussi, il lui suggère de mettre en place des « chèques tourisme » destinés à tous les Français en fonction de leurs revenus. En outre, il invite le Gouvernement à proposer la gratuité des péages autoroutiers pendant les mois de juillet 2020 et août 2020 afin de favoriser le déplacement des Français sur le territoire national, et, par conséquent de soutenir le secteur du tourisme.

Texte de la réponse

RELANCE DU SECTEUR TOURISTIQUE À L'APPROCHE DE LA SAISON ESTIVALE

M. le président. La parole est à M. Joël Aviragnet, pour exposer sa question, n° 1081, relative à la relance du secteur touristique à l'approche de la saison estivale.

M. Joël Aviragnet. Avec la crise sanitaire, le secteur du tourisme a accusé des pertes économiques colossales. Au premier semestre de 2020, les professionnels du tourisme ont subi un manque à gagner extraordinaire en raison du confinement, de la fermeture des frontières européennes et intraeuropéennes, de la fermeture des cafés, restaurants et hôtels.

Or un nouveau danger se profile au deuxième semestre de 2020 : une reprise d'activité trop lente liée aux restrictions encore en vigueur pour des raisons sanitaires et à la perte d'habitude des consommateurs. Avec une réouverture des frontières européennes et intraeuropéennes encore floue, il me semble raisonnable que le Gouvernement envisage une aide au secteur touristique par une politique de soutien à la demande.

Il me paraît indispensable de mettre en place des chèques tourisme destinés à tous les Français en fonction de leurs revenus, ce qui permettrait aux familles modestes d'inscrire leurs enfants dans des colonies de vacances, de prendre quelques jours de congé pour découvrir un département ou une région française, de voir la Méditerranée, l'Atlantique ou, bien sûr, les Pyrénées. Cette aide d'État leur permettrait de se loger, de faire des activités ou encore de visiter des musées, ce qui constituerait un coup de pouce non négligeable pour ce secteur économique créateur d'emplois.

Je fais mienne, en outre, la proposition de la présidente de la région Occitanie, Carole Delga, visant à assurer la

gratuité des péages autoroutiers pendant les mois de juillet et août 2020 afin de favoriser le déplacement des Français sur le territoire national et, par conséquent, de soutenir le secteur du tourisme.

Nous le savons, la question du coût des déplacements est un frein considérable pour le secteur touristique, aujourd'hui menacé. Permettre aux Français de voyager librement sur l'ensemble du territoire – après le confinement, on peut comprendre combien ils l'apprécieraient ! – constituerait une aide essentielle pour le secteur touristique dans la période délicate qui s'annonce.

De plus, et pour mémoire, les sociétés d'autoroute ont distribué 3 milliards d'euros de dividendes aux actionnaires en 2019 et enregistré cette même année un chiffre d'affaires de plus de 10 milliards. Il apparaît donc raisonnable de leur demander de participer à l'effort de relance nationale.

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Baptiste Lemoyne, *secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères*. En effet, monsieur Aviragnet, le tourisme tricolore a été frappé de plein fouet par la crise épidémique. Que l'on en juge : un mois de confinement signifie 10 à 15 milliards de recettes en moins pour le secteur. C'est la raison pour laquelle le Président de la République a érigé le tourisme en priorité nationale. Loin d'être un simple slogan, cette priorité se traduit par des actes forts et des mesures concrètes. Ainsi, le 14 mai, un plan de 18 milliards d'euros a été annoncé lors du comité interministériel du tourisme : 9 milliards d'euros d'aides directes – maintien de l'activité partielle, prolongation du fonds de solidarité – et 9 milliards d'euros de financements et d'investissements pour préparer le tourisme de demain, un tourisme plus durable et plus digital.

S'agissant de la saison estivale, nous y travaillons d'arrache-pied avec les territoires, en particulier avec les régions. Si j'ai lancé un appel en faveur d'un été « bleu blanc rouge », c'est précisément pour inciter les Français à redécouvrir notre territoire. On peut faire le tour du monde en faisant le tour de la France, c'est ce qui est formidable dans notre pays ! Avec Atout France, nous avons lancé la campagne « Cet été, je visite la France ».

Quant au soutien à la demande, plusieurs régions travaillent sur des dispositifs de chèques-vacances. Vous avez mentionné l'initiative de la région Occitanie, mais les régions Nouvelle-Aquitaine – nous travaillons actuellement avec son président, Alain Rousset –, Grand Est et Sud réfléchissent également à des mesures de soutien au secteur du tourisme. J'ai bon espoir de pouvoir annoncer d'ici à quelques jours un dispositif d'accompagnement de l'État qui permettra de donner encore plus d'ampleur aux différentes initiatives des territoires.

En ce qui concerne les touristes étrangers, je leur dis bienvenue en France ! La question des frontières est claire : nous souhaitons lever les obstacles à la circulation en Europe à partir du 15 juin et accueillir les clientèles internationales dans notre pays début juillet. Nous savons néanmoins que la reprise sera très progressive. Il convient donc d'accompagner les professionnels du tourisme dans la durée, jusqu'à la fin de l'année. C'est tout le sens des mesures que nous avons prises – maintien de l'activité partielle et prolongation du fonds de solidarité –, qui permettront de leur donner une visibilité dans le temps.

En matière de transports, des tarifs promotionnels sont actuellement proposés aux Français, notamment par la SNCF. Je rappelle, en outre, que le billet de congé annuel payé en chèques-vacances permet de bénéficier d'une baisse de 50 % par rapport au tarif normal. D'autres dispositifs, ad hoc, ont également été mis en place, notamment les billets à moins de 49 euros.

Sur les autoroutes, permettez-moi de finir avec Didier Barbelivien et ce tube de années 1980 : « Quitter l'autoroute » ! Il est temps de reprendre nos bonnes routes départementales et nationales pour redécouvrir les joyaux de la France.

Quant aux relations avec les concessionnaires, mon collègue Jean-Baptiste Djebbari, secrétaire d'État chargé des transports, sera certainement mieux à même de vous apporter une réponse sur ce point.

M. le président. Il vous reste quelques secondes, monsieur Aviragnet, si vous voulez dire à M. le secrétaire d'État que nous n'avons déjà plus d'aéroports et de gares : si, en plus, on nous supprime les autoroutes !
(Sourires.) Vous avez la parole.

M. Joël Aviragnet. Je salue le plan de soutien au tourisme qui a été décidé, mais vous n'avez pas répondu à ma question sur les autoroutes, monsieur le secrétaire d'État. Pour ce qui est des routes départementales, je vous soupçonne de ne pas les prendre beaucoup.

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État. Ah si, je suis un grand rouleur !

M. Joël Aviragnet. Pour rejoindre la Méditerranée depuis Toulouse par les routes départementales, il faut partir la veille pour arriver le lendemain !

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État. Il faut prendre le temps de découvrir la France...

M. Joël Aviragnet. Tout comme l'État, les autoroutes doivent aujourd'hui consentir un effort.

Données clés

Auteur : [M. Joël Aviragnet](#)

Circonscription : Haute-Garonne (8^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1081

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juin 2020](#)

Réponse publiée le : 9 décembre 2020, page 4030

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 juin 2020](#)